



L'immigration a longtemps été pensée du seul côté masculin, le travailleurs immigré. Si les hommes sont majoritaires, les femmes ont toujours été présentes.

Les migrations des femmes ne sont pas choses nouvelles mais ont longtemps été reléguées au second plan, voire occultées.

Chaque vague d'immigrés depuis la 19ème siècle comprend des femmes en nombres significatifs.

En 1911, la moitié des Allemands et Anglais en France étaient des femmes (gouvernantes, enseignantes...). En 1926, idem, pour 43% des Suisses, 42% des Italiens, 47% des Belges, 51% des Allemands, 39% des Polonais...

Entre 1946 et 1982, les femmes immigrées : 40%.

Cela ne va pas de soi de parler de la migration des femmes (différent pour les hommes), malgré la publication en 1984 (plus de 20 ans) d'un numéro spécial sur l'immigration des femmes.

Communication de Bruno Tur sur les filles immigrées espagnoles : loin du village, filles faciles et forcément enceintes. Les immigrées espagnoles à Paris et leur village d'origine dans les années 60/70

Analyse d'un discours de Franco en 1963 :

L'immigration était vue comme une aventure positive pour les hommes : « une école de formation professionnelle, une leçon constante de la meilleure discipline ». Pour les femmes, c'est une aventure dangereuse, inutile puisqu'elles peuvent trouver en Espagne le travail qu'elles ont dans la migration (domestique).

Affirmation qui ne repose sur aucune statistique, la migration est source de danger pour les deux sexes : exploitation, travail illégal, déprime....

Dans les années 60, l'émigration était considérée comme une affaire d'hommes. Les femmes étaient les compagnes des émigrés, Mais à la fin des années 50, des femmes partent seules. (milieux ruraux et pauvres) 16 à 20 ans au moment du départ, célibataires, partent en petits groupes ou seules, train ou car..

Les retours au village sont différents pour les hommes et les femmes. Pour les hommes, pas de changement notable mais pour les femmes, soupçon de vie sexuelle en France, grossesse, avortement, enfant abandonné. Les filles sont suspectes et les ragots vont bon train dans le village. Une réputation de « putas » qui les suit longtemps... même s'il n'y a aucun fondement !

Les femmes : 47% des migrants en 1960 et 49% en 2000, mais ignorance du genre. Le neutre au masculin représentait tous les migrants !

. Dans le monde, 49% des migrants sont des femmes (et cela depuis au moins une dizaine d'années). Les femmes migrent autant que les hommes, que ce soit vers les pays occidentaux ou dans les pays voisins.

L'immigration longtemps perçue comme marginale (un appel conjoncturel de la production) mais en fait, c'est à envisager comme un élément structurel : « une nécessité structurelle ».

C'est l'arrêt de l'immigration dans les années 1970 qui a fait émerger ce constat.

Oubli de la sédentarisation des vagues précédentes a permis de privilégier une idée de l'éphémère, du temporaire et non du permanent.

Invisibilité des anciens immigrés (Arméniens, Polonais, Italiens...)

Mais attention, les immigrés des années 50 et suivantes, ne répètent pas l'histoire des précédents, pas la même configuration



L'invisibilité des femmes dans la migration

Une double clandestinité : statistique, travail

Une image réductrice: l'épouse, la mère

2

Les femmes ont toujours été présentes, en nombre important et même au sein de l'immigration de travail. « On les découvre avec retard grâce à un féminisme qui pose de nouvelles questions à l'histoire. »

Double clandestinité : face aux statistiques, face à la conceptualisation du travail immigré vu comme masculin, de l'industrie lourde.

La femme immigrée vue comme une Pénélope qui reste à la maison attendant son mari s'occupe des enfants, de la famille.

Autre image, la femme rejoint le mari et c'est par elle que passe l'installation et l'intégration.

Des femmes émigrent pour retrouver leur mari ou pour le quitter ou pour en trouver un...

Féminisation de l'immigration en France après la Seconde guerre mondiale (ça a commencé plus tôt aux Etats-Unis, années 30)



Féminisation des migrations

- Contexte d'intensification des migrations
- La moitié des migrants sont des femmes
- Un taux d'activité en hausse
- Migrations de femmes plus actives

3

La mondialisation a pour effet d'intensifier les migrations parmi lesquelles de plus en plus de femmes.

Elles sont même plus nombreuses que les hommes dans certains pays: 65% des migrants aux Philippines; 70% des migrants d'Amérique latine en Italie, 800 000 femmes asiatiques vont vers le Moyen Orient tous les ans.

En France, c'est surtout avec le regroupement familial des années 1970 que cette féminisation démarre. Et depuis les années 90, l'augmentation de la population immigrée est surtout le fait des femmes, idem pour l'augmentation des femmes actives.

Cette féminisation amène à repenser le phénomène migratoire.

La plupart des femmes voyagent sans partenaire masculins, mais souvent à deux ou en groupes de femmes. Projet de migration parfois soutenu par la famille.

En France, les femmes immigrées sont aussi nombreuses que les hommes et sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail.



Des désavantages cumulés

- Un accès à l'emploi plus difficile
- En tant qu'immigrées
- En tant que femmes
- Plus souvent au chômage
- Des emplois peu qualifiés
- Des emplois précaires

Elle apparaissent comme cumulant les désavantages des migrants et ceux des femmes. Elles sont devant des difficultés particulièrement importantes: socialement, économiquement, professionnellement, politiquement.

Elles ont plus de difficultés à trouver un emploi que les Français (nés de parents français) Partagent en les aggravant les désavantages des femmes comme groupe face à l'activité professionnelle

Elles sont plus souvent au chômage, plus souvent dans des emplois peu qualifiés, plus souvent dans des emplois précaires, surtout si elles viennent d'Afrique ou de Turquie.

Comme les hommes elles vivent les conséquences de la dérégulation du travail (emplois précaires, flexibles, etc), les barrières aux emplois qualifiés et ont en plus à gérer les réticences des conjoints, la responsabilité des enfants, etc.

Emplois dans les grandes surfaces

Restauration, nettoyage

Agroalimentaire

Aide sociale, auxiliaires de vie, assistantes maternelles, aides soignantes

Dégradation et polarisation sexuelle des emplois : compétences féminines recherchées et peu rémunérées

Délégation des tâches de reproduction à d'autres femmes

Du travail non délocalisable



Les emplois des femmes étrangères en Europe

- Emplois dans les grandes surfaces
- Restauration, nettoyage
- Agroalimentaire
- Aide sociale, auxiliaires de vie, assistantes maternelles, aides soignantes
- Dégradation et polarisation sexuelle des emplois : compétences féminines recherchées et peu rémunérées
- Délégation des tâches de reproduction à d'autres femmes
- Du travail non délocalisable

5

Une division du travail internationale



- Service domestique
- Entreprises de nettoyage
- Emplois du *care* (*aide à la personne*)
- Prostitution
- Traite des femmes
- Division sexuelle et ethnique du travail
- Transfert international du travail de reproduction sociale

quelques secteurs d'activité présentés comme traditionnellement investis par elles :
service domestique, emplois du *care*, (aide à domicile, garde d'enfants...)

Mais aussi prostitution et traite des femmes.

La division sexuelle et ethnique du travail à l'échelle internationale les confine ainsi dans des secteurs d'activité socialement dévalorisés, considérés peu qualifiés et tenus pour une extension des activités réalisées par les femmes dans la sphère privée.

Nous assistons de fait à un **transfert international du travail de reproduction sociale** voyant des femmes des pays nantis exercer une activité professionnelle en se déchargeant des tâches domestiques ou assimilées sur d'autres femmes (immigrées ou femmes de minorités ethniques).

Le phénomène n'est pas nouveau.

De par le monde des femmes migrent pour occuper des emplois domestiques ou de *care* et elles laissent leur(s) propre(s) enfants aux soins d'autres femmes (de la parenté ou des personnes recrutées à cet effet).

C'est ce qu'on appelle le transfert (international) du travail de reproduction qui se répercute ainsi en chaîne,

Si ce confinement des femmes immigrées dans ces emplois a une réalité statistique, il n'en demeure pas moins – et des auteurs le font remarquer – que l'existence d'un faible nombre de travaux relatifs aux femmes migrantes qualifiées ou investissant d'autres secteurs d'activité considérés comme valorisants (entrepreneuriat, etc.) contribue à en livrer une image victimisante.

Des exemples d'activités dans lesquelles on trouve des femmes immigrées

Emplois dans les grandes surfaces

Restauration, nettoyage

Agroalimentaire

Aide sociale, auxiliaires de vie, assistantes maternelles, aides soignantes

Dégradation et polarisation sexuelle des emplois : compétences féminines recherchées et peu rémunérées

Délégation des tâches de reproduction à d'autres femmes

Du travail non délocalisable



Des « transnationaux »...

- ...plutôt masculins ?
- Mobilité masculine / enracinement local féminin ?
- ... Des « mères transnationales »

7

Transnationaux renvoient à l'idée que les migrations impliquent souvent aujourd'hui des allers-retours entre les pays de départ et de destination.

Intérêt du terme transnational : rend compte de la complexité des situations, vision dynamique des migrations qui n'est plus unidirectionnel mais rend compte des circulations entre les frontières « qui pour travailler, qui pour se soigner, qui pour se marier, étudier... » Il y a maintien des liens, circulation entre les frontières et de ce fait, construction d'une identité en référence à plusieurs espaces nationaux.

Transnational : pas seulement entre le national mais aussi ce qui est au-delà au sens de « transgresser le national ».

Les migrations pendulaires (entre Pologne et Berlin, par ex.) montrent comment les individus profitent de la perméabilité des frontières, des imperfections de la législation et du marché.

La mobilité devient une ressource pour les migrants.

Des travaux menés aux États-Unis montrent que les hommes sont plus portés à s'engager dans des activités transnationales, liées à leur pays d'origine, leur permettant ainsi d'y exercer leur citoyenneté et d'y investir économiquement tandis que les femmes s'orientent plus volontiers vers les activités locales, entièrement destinées à améliorer leur sort et leur condition sociale et civique dans le pays d'accueil (Pessar 2001).

Au caractère transnational et mobile de l'activité des uns est ainsi opposé l'aspect local et sédentaire de l'activité des autres.

L'opposition est confirmée par la différence en matière d'orientation migratoire : les hommes sont plus enclins à vouloir retourner dans le pays d'origine tandis que les femmes concentrent leur énergie à chercher à s'installer dans le pays d'accueil.

Et l'on retrouve les classiques dualités reposant sur les caractéristiques habituellement attribuées à chacun des sexes : mobilité côté masculin/enracinement côté féminin, extérieur/intérieur, etc.

Cette opposition témoigne de rapports sociaux dissymétriques car les femmes sont ainsi (réputées) exclues de l'arène publique en y exerçant, dans une moindre mesure que les hommes, leur citoyenneté et leur pouvoir économique.

Si on considère les réseaux transnationaux comme une ressource, les femmes se trouvent donc, dans cette perspective, désavantagées.

Les recherches qui intègrent une perspective de genre à l'approche transnationale sont de plus en plus nombreuses. Elles décrivent les stratégies des *mères transnationales* ('*transnational motherhood*') : comment donc être mère à distance, parfois à des milliers de kilomètres de *la maison* et de ses enfants ? Et comment le rester en dépit de la séparation qui peut perdurer toute une vie ? Finalement comment ce sentiment de maternité se modifie-t-il, est-il renégocié pour s'adapter à la séparation ? (Hondagneu-Sotelo et Avila, 1997). Comment la notion de chez soi ('*home*') se construit-elle et évolue-t-elle ? Des liens transnationaux familiaux accentuent-ils la rupture ou permettent-ils d'établir la continuité entre deux maisons et deux mondes (Willis et Yeoh, 2000) ?

Des travaux ont montré les efforts déployés par les femmes en migration pour atténuer les coûts sociaux du *transnational motherhood*.

Ils montrent que la temporalité des circulations migratoires pouvait être subordonnée aux exigences de la vie familiale.

par exemple le système de rotation autogérée mis en place par certaines femmes polonaises travaillant dans le service domestique en Allemagne : généralement jamais plus de cinq par groupe, elles alternent de courtes périodes de travail en Allemagne et des périodes plus longues en Pologne. Ainsi, tout en travaillant par moments chez des employeurs allemands, elles demeurent disponibles et présentes au sein de leur famille. Si la rotation est dictée par des obligations familiales en Pologne, ce quasi-système de partage de l'emploi entre employées domestiques les protège d'une dépendance moins accentuée vis-à-vis de leur employeur. Il tend aussi à minimiser les risques, dont celui de se retrouver dans une situation illégale sur le territoire allemand (Morokvasic.

Diversité des circulations féminines



- pendulaires de l'Est
- commerçantes maghrébines
- Seules, mariées ou non
- Départ négocié en famille
- La demande de travail n'émane pas toujours des sociétés européennes
- Réussir par la mobilité

8

Une diversité de profils de migrantes:

L'épouse qui suit son mari dans la migration et développe une activité complémentaire

La femme seule qui rejoint une niche économique particulière : travail domestique, service à la personne, travail agricole, prostitution

La commerçante en rupture familiale ou émancipée

La commerçante circulante qui a progressivement conquis l'espace public, tout en maintenant une forte présence dans l'espace domestique

l'étudiante

Appréhender les *circulations migratoires*, demande un suivi dans le temps et dans l'espace

Exemple des commerçantes tunisiennes qui s'inscrit dans une tendance forte : celle de la féminisation de flux bien spécifiques, la migration de femmes partant seules qu'elles soient ou non mariées et provenant d'espaces où cette mobilité féminine n'était pas auparavant répandue.

Et ce contrairement aux circulations ou migrations de personnes d'Europe de l'Est ou des Philippines au sein desquelles les femmes sont nombreuses, voire prédominent.

De surcroît, et à la différence des femmes occupant des emplois de services, qu'elles soient infirmières, gardes d'enfants, domestiques, etc., la mobilité géographique des commerçantes tunisiennes ne répond pas à une demande de travail émanant des sociétés européennes.

Tout semble à première vue distinguer les commerçantes tunisiennes des circulantes Roumaines ici présentées : l'état des rapports sociaux de sexes dans les pays d'origine, le rapport des femmes à la sphère publique et au travail, etc.



Exemple : En Espagne, importer des femmes pour... exporter des fraises

- Andalousie : 7000 ha de serres / 35000 ouvrières
- Contrats temporaires / recrutement au pays
- Main d'œuvre abondante, bon marché, dépendante, captive, maltraitée
- Les mères de famille : la garantie du travail et celle du retour
- « la migration circulaire du travail » Europe
- Un système de « délocalisation sur place »

Exemple 1 : Texte de Emmanuelle Helio « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva) », *Etudes rurales*, 2008, 182, 185-200.

En Andalousie, recrutements dans le pays avec des contrats temporaires associés à la récolte des fraises de janvier à avril maintiennent les ouvrières dans un fort rapport de dépendance vis-à-vis de l'employeur qui choisi de les reprendre ou non l'année suivante.

-Cette main d'œuvre est abondante et bon marché, des femmes d'Europe de l'Est surtout mais aussi du Maroc ou d'Afrique subsaharienne ; le contrat temporaire en fait une main d'œuvre particulièrement captive, avec un faible droit du travail, dont on s'assure qu'elle repartira chez elle après le travail notamment quand ce sont des mères de famille que l'on choisit pour la « garantie du retour » (voir p190).

-Ce système s'apparente à de la « délocalisation sur place » qui fournit des travailleurs illégaux pour des secteurs comme la restauration, l'agriculture ou le bâtiment qui ne sont pas délocalisables.

Alors on embauche des travailleurs affaiblis par leurs conditions de sans papier.

A Huelva, on recrute des légaux au prix de sans papiers !

Comme au temps des années 50 décrites par Sayad, on croit très fort à la pérennité de ce système de « migration circulaire de travail », la noria organisée. Sayad expliquait de ce système correspondait aux attentes de tous (des employeurs, des ouvriers, du gouvernement) mais pas à la réalité : les gens prennent des libertés avec le système et construisent leur propre trajectoire en fonction de logiques économiques, affectives, sociales

Vieillesse démographique et nouvelles migrations



- Accélération de ce phénomène majeur
- Métiers du soin et de l'accompagnement social des personnes âgées : AVS en France
- Migrants entre 35 et 50 ans
- Un encadrement législatif variable selon les pays

10

Exemple 2 : Texte de Laurent Borna et alii, « Système migratoire et métiers du CARE : comment les évolutions démographiques produisent de nouvelles migrations », *Gérontologie et société*, 2011, 139, pp. 17-35.

Le vieillissement de la population, c'est-à-dire l'augmentation durable de la proportion de plus de 65 ans est un phénomène majeur qui s'accélère : 600 millions actuellement dans le monde soit trois fois plus qu'il y a cinquante ans.

En 2050, on estime ce chiffre à 2 milliards. Accroissement de 3 % par an en moyenne. Il génère une augmentation forte des situations de dépendance physique et psychique. 60 % des personnes dépendantes vivent à leur domicile. Politique va dans ce sens.

-Besoin accru d'auxiliaires de vie sociale ou de personnes peu payées et peu qualifiées. Ce marché est dominé par la présence de travailleurs immigrés, majoritairement des femmes entre 35 et 50 ans.

- En France, où la langue française est requise pour communiquer avec la personne âgée, ces postes sont souvent confiés à des personnes venant d'Afrique du Nord ou d'Afrique francophone, notamment cote d'Ivoire).

-En Italie, elles sont souvent roumaines ou moldaves et plus récemment philippine, en Allemagne se sont souvent des Ukrainiennes. A chaque fois, il s'agit de couples migratoires anciens.

-Les conditions de travail varient selon les pays:

En France, l'encadrement législatif de ces métiers du care est important : les aides sont nombreuses et le métier d'AVS est une figure professionnelle bien définie /le travail non déclaré est combattu.

En Italie, au contraire, c'est le vide législatif, l'Etat s'est très peu impliqué dans ce domaine : les emplois domestiques sont nombreux (1,5 million de personnes) et partiellement déclarés, mal payés, les femmes immigrées sont nombreuses et rarement formées.

Ce système migratoire est fortement structuré par une géographie linguistique mais aussi par l'importance des réseaux familiaux qui permettent la rencontre de l'offre et de la demande, par le bouche à oreille.



Sortir d'une vision familialiste et asymétrique

- Le regroupement familial
- La sphère domestique
- La reproduction
- Femmes dans la sphère du travail
- Travaux « compensateurs » mais bancales
- saisir le genre de façon relationnelle

11

Aujourd'hui, de la confusion dans les discours sur l'intégration quand ils concernent les femmes.

On confond des situations très différentes: la femme d'immigrée primo-arrivante, les femmes installées depuis 25 ans et leurs filles, de nationalité française.

Il n'y a pas grand-chose sur les migrantes au travail, c'est comme si parler des femmes revenait à parler de la sphère domestique.

Sortir les femmes de l'invisibilité et rompre avec l'image d'une migration où seuls des hommes pouvaient être protagonistes : les femmes restant au pays ou suivant, subissant la migration. Dans cette conception, l'homme travaillait, la femme était à charge, visible seulement en tant que membre de la famille (*femmes etenfants*).

Aujourd'hui encore lorsqu'on découvre les femmes en migration, on se réfère aux années dites de migration de travail présentée comme fondamentalement masculine. La présence des femmes continue à être perçue comme le résultat de l'arrêt de la migration de travail et du regroupement familial après 1974. Regard biaisé, qui tend à se poser là où les femmes étaient supposées se trouver (la maison, le cadre de la domesticité, la sphère de reproduction, le nombre élevé d'enfants faisant d'ailleurs partie des stéréotypes d'alors). Le regroupement familial masquait aussi l'entrée des femmes sur le marché du travail (Tapinos, 1990).

Il a fallu déconstruire les représentations pour rendre ces femmes visibles et regarder là où on n'a pas forcément l'habitude: la sphère du travail.

Il s'agissait de quitter une approche « évolutionniste »: tradition/ modernité qui affirme que les femmes trouvent dans l'immigration une évolution vers la modernité

Même longtemps occultées, les travaux même selon cette ligne « évolutionniste », les femmes immigrées ont progressivement acquis un droit de cité dans la recherche et les politiques publiques.

Mais à trop vouloir focaliser le regard sur les femmes, à trop chercher à rendre visible la face cachée de la migration, cette littérature a oublié les hommes.

L'occasion de saisir *le genre*, la différence entre les sexes a été délaissée.

Oublier les femmes et le féminin, ce n'est pas bien, mais faire l'impasse sur les hommes et le masculin, ce n'est pas franchement mieux. Or, on a longtemps omis de regarder les hommes, leurs activités comme du travail masculin ou leur position comme un rôle masculin.



La perspective du Genre

- Une approche théorique
- Un rapport social multidimensionnel : économique, politique, culturel
- Des positions Ho- Fe liées : asymétriques et réciproques
- Un rapport de genre articulé aux autres rapports sociaux : génération, classe, ethnique

12

Il ne s'agit pas d'étudier une population mais **un rapport social** (théorique) et des relations sociales (concrètes).

-La migration des femmes est alors analysée à l'intérieur d'un rapport de genre

-Ce rapport de genre est plus ou moins dynamique (tel que défini dans le pays d'origine mais aussi dans les pays de passage ou d'installation, tel aussi qu'il évolue là-bas et ici...)

-Ce rapport social est, comme les autres, multidimensionnel : il suppose que les actrices et acteurs sont respectivement dans des positions sociales relatives (et définies) à la fois économiquement, culturellement, politiquement

-Il implique des positions masculines et féminines liées : asymétriques et réciproques

-Ce rapport de genre est nécessairement articulé, dans une société comme dans l'autre, à d'autres rapports sociaux (générations, classe, ethnique/race)

Penser les migrations au croisement des différents rapports sociaux



Dimensions	Rapports ethniques ou raciaux	Rapports de sexe/ genre	Rapports de classe	Rapports selon l'âge
économique				
politique				
culturelle				

13

Poiret : Ces différents rapports constituent les différents grands principes de la stratification sociale. Comment parvient-on à saisir leur articulation concrète ? On sait, d'un point de vue théorique, que ces rapports sociaux se combinent dans la réalité, qu'ils déterminent conjointement les situations sociales, qu'ils encadrent les actions, qu'ils contraignent ou au contraire donnent une capacité d'action aux personnes. Mais comment penser cette réalité complexe ?

On lit souvent que, dans la réalité, ces rapports ne se contentent pas de s'additionner (le vécu d'une femme noire aux états unis, n'est pas équivalent de celui d'une femme blanche + de la couleur, ni celui d'un homme noir + du genre) , ils se combinent, se déterminent mutuellement, se renforcent, ou s'effacent l'un devant l'autre... à observer.



Questions, nouvelles problématiques

- Des femmes d'immigrés...
... à une réflexion « genre et migration »
- Questions nouvelles :
 - Les réseaux migratoires fonctionnent-ils différemment pour les hommes et les femmes ?
 -
 - Peut-on parler de « savoir circuler » féminins ?
 - Les politiques migratoires supposées « **neutres** » sont-elles « **genrées** » ?

Diapos réalisées à partir de l'intro du numéro de la REMI de 2005, vol 21
Cf Morokvasic : « *Femmes, genre, migration et mobilités*,

Ce travail collectif, avec quelques autres, marque

le passage de l'étude

- des femmes en migration à celle du genre

-de la migration (entendue dans son acception classique : le fait de se mouvoir d'un espace d'origine à un espace d'accueil et de s'y installer pour une durée plus ou moins longue) à des formes différentes, plus variées de déplacements : migrations, circulations, va-et-vient que nous englobons sous le terme « mobilités ».

-Mobilité faisant également référence au passage d'un statut ou d'une position sociale à une autre dans la hiérarchisation sociale, que nous pouvons rapprocher des changements/reconfigurations des rapports sociaux de genre.

Questions nouvelles = problématique :

- Les réseaux migratoires fonctionnent-ils différemment pour les hommes et les femmes ?

-Les politiques migratoires supposées neutres sont-elles genrées et quels effets différenciés ont-elles sur les hommes et les femmes ?

-- Peut-on parler de « savoir-circuler », de savoir faire du commerce ou manières de s'organiser, de défendre ses droits, faire des alliances, s'inscrire dans des revendications et luttes etc. typiquement « féminins » (ou « masculins ») sans inclure les hommes ?

Peut-on déduire des études portant sur les seules femmes des réponses à



privilégier une approche intersectionnelle

le vécu des migrants est à l'intersection de catégories sociales fortement imbriquées :

« femmes »,

« immigré »,

« pauvres »

Lutter contre ces inégalités complexes, suppose d'étudier la complexité de ces imbrications.

15

Imbrication des rapports : les formes de violences faites aux femmes qu'on attribue souvent au sexisme sont souvent déterminées (aussi ou en même temps) par d'autres rapports sociaux : classe (pauvreté) et ethnique (le fait d'être étrangère, immigrée ou noire), âge.

Le sexisme (au sein d'un couple par exemple) peut être freiné ou au contraire encouragé indirectement par l'ouverture du marché du travail aux migrantes, par les catégorisations racistes et les discriminations, les politiques sociales (familialistes ou non) les politiques d'intégration (habilitantes ou non pour les femmes, cours de langue, opportunités de stages), la législation d'entrée sur le territoire ou encore par la reconnaissance d'un statut juridique propre en dehors du mari.

Parfois, le risque est grand d'être l'objet de discriminations multiples, de se retrouver minorisée à plusieurs égards et dans des situations convergentes, les formes de minorisation se renforçant les unes les autres.

Parfois, au contraire, l'éloignement de la famille permet à la personne de faire valoir une qualification acquise ailleurs ou récemment et d'être reconnue davantage qu'elle ne l'aurait été dans son pays, transformant sa relation avec ses enfants et son mari.

Ex : texte de M. Cognet sur le confinement des immigrantes dans les tâches les plus ingrates du système de santé canadien. Elles sont majoritairement auxiliaires de santé sans accéder aux grades plus élevés.

Intersectionnalité : processus microsociologiques selon lesquels chaque individu, chaque groupe occupe une position sociale à l'intérieur des structures entrecroisées qui modèlent conjointement leur position sociale plus ou moins avantageuse.

Toute migration est expérimentée de manière genrée

L'identité ethnique est expérimentée de manière genrée

L'identité de genre est expérimentée à l'intérieur de rapports ethniques

Travaux de Philomena ESSED (1995) : montre l'importance du *racisme genré* = Force des vieux stéréotypes racistes et sexistes face à ces jeunes femmes diplômées.



Les migrations féminines dépendent :

Dans le pays de départ :

- du marché du travail
- de la législation
- des rapports sociaux de génération
- des rapports sociaux de sexe
- des rapports sociaux ethniques

Dans le pays d'arrivée :

- du marché du travail
- de la législation existante
- des politiques publiques
- des rapports sociaux de sexe
- de rapports sociaux de génération
- des rapports sociaux ethniques



Mobilité spatiale et sociale ?

- Les femmes y « gagnent » plus que les hommes ?
- Un renversement des rôles temporaire
- Situations *d'émancipation (empowerment) lentes et coûteuses*
- *Des rôles modifiés*
- *Des rapports dissymétriques préservés*
- *Compromis et neutralisation des changements*

17

Les travaux relatifs aux migrations aux États-Unis montrent qu'en dépit d'inégalités sexuées inhérentes au marché du travail, **les femmes, par rapport aux hommes, « gagnent » dans la migration, tandis que ces derniers perdent en statut social** (Pessar, 1999 : 63).

C'est le cas des femmes qui connaissent une situation professionnelle stable et ont été des têtes de pont de la migration familiale comme les infirmières philippines en meilleure position que leurs homologues masculins pour trouver du travail dans une économie américaine marquée par la pénurie de personnel médical. Ce type de situation illustre la limite des approches, critiquées d'ailleurs par divers auteurs, visant à mesurer l'appartenance de classe en ne prenant en compte que la position professionnelle du mari (Garnsey, 1982 ; Laufer et Marry, Maruani, 2003).

Mais l'augmentation même du statut social des femmes ne signifie pas nécessairement une amélioration de leur position dans les rapports entre les sexes. L'exemple d'Elizabeth, philippine, membre du corps médical montre que le « renversement de rôles », l'intolérable perte de statut pour l'homme ne sauraient être durables, le couple retrouvant son équilibre dans le modèle du rapport qui lui était familier aux Philippines.

D'autres récits pointent des changements lents mais visibles qui, sans les bousculer, remettent en question les certitudes des rapports hiérarchiques dans les familles et vont dans le sens d'une plus grande autonomisation des femmes (« *empowerment* ») même s'ils ne vont pas sans s'assortir de « coûts sociaux » importants (surcharge de travail, stigmatisation, éloignement et distanciation des enfants).

Au Kerala, le métier jadis méprisé d'infirmière commence à forcer ou susciter le respect grâce aux femmes qui émigrent dans les pays du Golfe pour l'exercer. Leur réputation sur le marché matrimonial en témoigne. Ces femmes, dont certaines sont des *transnational mothers*, cherchent à garder un contrôle en matière d'éducation des enfants et un certain regard sur le budget auquel elles contribuent en se positionnant différemment dans la hiérarchie de la famille élargie.

Les jeunes femmes philippines aux États-Unis, quant à elles, choisissent de manière plus autonome leur conjoint. **Cependant Marta Tienda et Karen Booth dans leur état des lieux sur la modification des rapports sociaux de sexe en migration constatent que les rapports dissymétriques demeurent intacts alors même que des dimensions spécifiques des inégalités liées au genre sont modifiées (1991 : 69).**

Par exemple le fait d'être économiquement indépendantes et même chefs de famille ne transformera pas nécessairement les identités de mères et épouses qui seront seulement adaptées à la nouvelle situation (Pessar, 1984 ; Morokvasic 1987).

Dans différentes contributions, il est également question de compromis, d'arrangements, de réciprocité, pour sauver les apparences ou maintenir un statu quo. Elles rendent compte, non pas d'un rapport frontal, de conflits, de ruptures entre femmes migrantes et hommes de leur entourage mais plutôt de tactiques ou stratégies d'évitement, de neutralisation de ces potentielles oppositions.



Des législations « genrées »

Non prise en compte politique de la spécificité des trajectoires des migrantes

- La non-reconnaissance de l'intersection entre genre et origine ethnique dans les politiques publiques
- La perception tronquée des femmes migrantes dans l'opinion publique.

18

L'invisibilité des femmes migrantes dans le cadre européen en matière d'immigration/intégration

En 2004, la Commission a reconnu qu'une « prise en compte systématique de la sexospécificité semble faire défaut dans la plupart des États membres dans la manière dont est traitée l'immigration, tant au niveau des politiques que des données » .

Comment expliquer l'exclusion des femmes dans les débats et la politique européenne en matière d'immigration et d'intégration ? les chercheurs avancent deux raisons principales :

- L'intersection entre genre et origine ethnique (discrimination multiple)

Une raison avancée pour expliquer l'invisibilité des femmes migrantes est l'absence de politique européenne englobant le genre et l'origine ethnique, puisque les questions en rapport avec la dimension femmes-hommes et avec les minorités ethniques sont généralement traitées séparément, et ne bénéficient donc pas d'une approche intégrée.

La question de la discrimination multiple a été soulevée au niveau international. La déclaration finale de la *Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance*, qui s'est déroulée à Durban en 2001, énonce :

« Nous sommes convaincus que le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée se manifestent de manière différente à l'égard des femmes et des filles, et peuvent être parmi les facteurs qui entraînent la dégradation de leurs conditions de vie, qui engendrent la pauvreté, la violence et des formes multiples de discrimination, limitent leurs droits fondamentaux ou les en privent »

La perception des femmes migrantes dans l'opinion publique

Pendant longtemps, les études sur la migration se sont concentrées sur l'homme travailleur migrant. La migration n'était donc considérée que sous l'angle économique, renforçant un modèle unique de femme migrante, censée seulement aider son mari et élever les enfants, sans aucun statut propre (regroupement familial).



Un exemple de législation genrée : le titre de séjour

- **Un statut juridique souvent dépendant du mari :**
 - qui disparaît en cas de séparation ou divorce
 - qui décourage fortement toute plainte en cas de violence domestique
 - qui dévalorise les qualifications professionnelles de la personne dépendante

19

• *Le statut juridique dépendant dans le cadre du regroupement familial*

Dans les pays européens, le statut des migrants – en grande majorité des femmes – qui rejoignent leur conjoint dans le cadre du regroupement familial, est lié au titulaire du statut juridique principal, c'est-à-dire celui du mari. Ceci affecte directement la situation personnelle des femmes migrantes qui peuvent ainsi perdre leur titre de séjour temporaire et se retrouver en situation irrégulière en cas de divorce ou de départ du mari dans l'année suivant leur arrivée.

Cette situation peut également dissuader les femmes qui ont été victimes de violences domestiques de porter officiellement plainte. Ce statut dépendant peut en outre déboucher sur une « fuite de cerveaux », lorsque des femmes migrantes qualifiées se retrouvent sans emploi.

Au niveau de l'Union européenne, c'est la directive de 2003 sur le droit au regroupement familial qui régit cette procédure. Ce texte a pour but de déterminer les conditions dans lesquelles le regroupement familial est octroyé aux ressortissant-e-s de pays tiers résidant régulièrement sur le territoire d'un État membre. La directive ne prévoit **aucun titre de séjour/travail indépendant pour l'époux-se** à son arrivée dans le pays d'accueil.



... mais un droit d'asile qui ignore les rapports de genre

Des raisons spécifiques de migrer :

- Absence d'avenir autre que domestique
- Oppression conjugale ou familiale
- Violence sexuelle (conflit armé)
- Contexte d'une société inégalitaire (social, politique, juridique, économique, culturel)

20

Sans papiers et demandeuses d'asile

Les textes sur l'Asile n'intègrent pas une perspective de genre. Lorsque les femmes décident d'émigrer, c'est pourtant souvent « poussées » par des facteurs en rapport avec le genre : absence d'un avenir décent (autre que des rôles de forte exploitation qu'elle soit domestique ou salariée), oppression dans le cadre conjugal ou familial, violence sexuelle, en particulier dans les situations de conflit armé. Les femmes fuient, plus généralement, des pratiques sociales, politique et juridiques qui violent les droits humains, et plus particulièrement ceux des femmes. Il est donc essentiel que toute mesure législative régulant le retour ou l'éloignement tienne compte de cette dimension fondamentale (le genre) constitutive du processus de migration.